



## TOUT LE MONDE EST AU COURANT, MAIS PERSONNE NE FAIT RIEN

# Pandémie, réduction des coûts, prévention du tabagisme – mais concrètement ?

**La 51e législature du Parlement fédéral touche à sa fin. La période actuelle n'est guère propice aux bilans, les listes électorales et les candidatures étant en cours d'élaboration et l'objet d'intenses discussions. Le futur – la prochaine législation – est donc au centre de l'actualité politique. Pour nous, en tant qu'association professionnelle politique, les questions suivantes se posent toutefois maintenant : qu'a-t-on réalisé, qu'est-ce qui fait défaut et que doit-on améliorer de toute urgence durant la prochaine législature ?**

Pour les élections de 2019, le PS et le PDC avaient centré leur campagne sur la politique de santé, avec une initiative pour l'allègement des primes et une autre pour un frein aux coûts. Ces deux initiatives ont pu être déposées et poursuivent actuellement le processus parlementaire. On peut raisonnablement s'attendre à présent à ce que des objectifs en matière de coûts et de qualité soient définis pour les fournisseurs de prestations, sans aucune obligation ni sanction. Un bal-

lon d'essai qui représente un sérieux fardeau administratif... Les choses devraient néanmoins bouger au niveau des réductions de primes: les cantons vont sans doute être contraints d'investir plus de moyens et la Confédération devra également mettre davantage la main à la poche. L'objectif principal ici est d'éviter le référendum en offrant une maigre consolation.

L'initiative populaire «Enfants sans tabac» avait déjà été déposée juste

avant les élections, avec un soutien très actif de mfe. En septembre 2019, elle a eu un effet direct sur la seconde version de la loi sur les produits du tabac et s'est soldée par d'importants renforcements du texte au Conseil des États. Cela a fait naître de réels espoirs pour les consultations avec le nouveau Parlement.

Jusqu'à ce que la pandémie éclate, en venant tout bouleverser. À la mi-mars 2020, le Parlement a jeté l'éponge,

passant le relais au Conseil fédéral. mfe a bien essayé de travailler sur les mesures d'urgence de la Confédération et des cantons pour les membres, mais cela n'a été guère probant, les fournisseurs de prestations des soins médicaux n'étant guère impliqués tout au long du processus. À l'échelon cantonal, les choses se sont mieux passées; les médecins cantonaux ont eu de nombreux échanges en ligne hebdomadaires avec les médecins de famille et de l'enfance.

Avec la phase de vaccination, la situation s'est normalisée, même s'il a fallu se battre pour chaque centime d'indemnisation. Les grands centres de vaccination et de test ont vu le jour et c'est eux qui ont drainé l'argent. À l'opposé, la réduction des coûts était devenue l'idée fixe du Conseil fédéral. Dès le premier message en août 2019, la politique de santé a investi des milliers d'heures dans les phases 1a, 1b et 2, ainsi que dans le contre-projet à l'initiative pour un frein aux coûts. Et cela n'a pas apporté grand-chose.

La chanson n'a pas changé: cet autonome, les primes vont de nouveau augmenter de 7%. La prévention n'a pas non plus trouvé grâce aux yeux du Parlement; il a fallu recourir aux urnes pour faire passer l'initiative populaire « Enfants sans tabac ». La lutte contre le tabac, problème de santé publique numéro1, doit permettre d'améliorer la santé et d'infléchir la hausse des coûts, mais la majorité parlementaire, sous la pression du lobby du tabac et du monde publicitaire, semble avoir beaucoup de peine à reconnaître cette grossière évidence. La nouvelle législature offre une nouvelle chance, il faut à présent mettre en œuvre l'initiative populaire.

### **Qu'y a-t-il encore au menu des quatre prochaines années?**

Au cours des quatre dernières années,

mfe n'a cessé de répéter, au travers d'une campagne intitulée «La recette pour une Suisse en bonne santé», combien les soins médicaux de base restent efficaces et performants. La 4e étude Workforce 2020 a néanmoins révélé qu'il est moins une, car la relève fait défaut dans tous les domaines. Des mesures à court terme plus fortes sont désormais aussi nécessaires pour préserver le socle de soins ambulatoires de base: le nouveau tarif (tardoc), des points tarifaires plus élevés et des mesures de promotion à la fin des études afin d'orienter à bon escient les étudiantes et étudiants en médecine. L'augmentation du nombre de places disponibles dans les études de médecine – de 850 à 1350– mise en route par l'initiative «Oui à la médecine de famille» sera certes chose faite en 2024. Ces étudiantes et étudiants ne sont cependant pas prêts d'exercer la médecine de famille et de l'enfance! Des centaines de membres – certains bien au-delà de l'âge de la retraite – ferment chaque année leurs cabinets. La génération du baby-boom quitte le monde des soins médicaux de base. Une mesure d'urgence comme celle prise en mars pour faciliter l'admission de médecins praticiens étrangers n'est aucunement la panacée. C'est pourquoi mfe mettra tout en œuvre pour que le nouveau plan directeur pour la promotion de la relève soit pris en compte dans le processus politique, avec le concours de toutes les associations partenaires représentant les soins médicaux de base.

Reto Wiesli

---

Nous saurons au plus tard le 21 septembre à Zurich dans le cadre du congrès d'automne de la SSMIG si nos idées sont compatibles avec l'un ou l'autre programme des différents partis pour les élections. Nous invitons tout un chacun à assister au débat électoral qui aura lieu au Centre des congrès

---